

Je suis d'accord avec le ministre lorsqu'il déclare que la loi de l'économie dirige dans une très grande mesure la vie sociale des individus. Nous savons qu'il en va ainsi. Après tout, la vie sociale est un mode de vie. C'est le niveau de vie, la façon dont nous vivons, les choses que nous faisons et que nous désirons faire et la vie que nous désirons vivre. Les conditions économiques ont une énorme portée sur les possibilités de chacun d'atteindre les objectifs qu'il souhaite. L'individu cherche à faire sa vie en fonction des avantages, des plaisirs, de la satisfaction et des intérêts de ceux avec lesquels il est associé, et l'économie joue un grand rôle en cette matière.

Le député de Waterloo a également déclaré qu'il doute que le gouvernement veillera à ce que les personnes qui font des affaires au Canada se soumettent et obéissent aux lois canadiennes. Je pense que je cite ses termes exacts car je ne cherche pas à déformer ses paroles. Je crois que tout gouvernement, même celui qui nous dirige actuellement, fait son possible pour veiller à ce que les personnes et les sociétés se soumettent aux lois du Canada. C'est là la responsabilité du gouvernement et je ne critique pas la façon dont il le fait, si ce n'est dans certains cas, que j'essaye de signaler aux personnes intéressées.

La loi du pays devrait s'appliquer à toutes les sociétés, et je crois que c'est le cas à l'heure actuelle, mais nous n'avons aucune loi sur les prises de possession. Lorsque le gouvernement semblait penser que deux prises de possession concernant l'industrie pétrolière et l'uranium n'étaient pas dans l'intérêt public, des mesures ont été prises pour indiquer ces sentiments du gouvernement, si bien que ces prises de possessions n'ont pas eu lieu. Le gouvernement ne s'est pas confié en moi pour m'exposer ce qu'il fallait faire, et je ne m'y attendais pas. On a agi en sorte qu'on peut soutenir qu'une telle mesure législative n'est pas du tout nécessaire. Quant la situation est suffisamment grave pour que le gouvernement pense qu'il doit intervenir, il intervient, et en général on se soumet. Nous en avons la preuve en ce que ces acquisitions ou changements de mains n'ont pas eu lieu.

A tout prendre, une mesure qui porte atteinte à la faculté de quiconque, particulier ou société, de disposer de sa propriété le plus avantageusement possible est une chose très sérieuse. A mon avis, c'est très grave. Pas que je prétende que cela ne se justifie pas du point de vue de l'intérêt du grand public. Mes amis à ma gauche affirmeront sûrement qu'il est dans l'intérêt public de régler les prises de contrôle. Aussi longtemps que les particuliers et sociétés respectent la loi du pays, ils respectent sûrement les objectifs des gouvernants.

Comme nous sommes saisis d'un bill auquel le député de Waterloo a proposé un amendement, il n'aura sans doute pas d'objection à ce que je me reporte à quelques-uns de ses propos. Il a mentionné le fait que le gouvernement actuel avait peut-être été pour quelque chose dans les mainmises qui ont été évitées et que j'ai signalées. Cela va de soi, mais je ne vois pas pourquoi on devrait autant

s'agiter, et proposer les rouages que prévoit ce bill-ci. Le gouvernement ayant saisi le Parlement du bill à l'étude, c'est sûrement qu'il reconnaît jusqu'à un certain point la nécessité d'en venir aux prises avec ce problème. Le gouvernement estime qu'il faut agir, et il prévoit le faire par les rouages proposés ici. Il demande maintenant au Parlement de se prononcer. Il a aussi demandé son avis au comité. Au comité, plusieurs personnes ont exprimé leurs vues. Le bill nous revient maintenant accompagné de projets d'amendements.

Certains orateurs ont prétendu aujourd'hui que le projet de loi soumis par le gouvernement ne va pas assez loin. Certains députés ont déclaré leur intention de voter contre. Quant à moi, je devrai vraisemblablement voter contre vu que le bill porte atteinte à la liberté individuelle et parce que le gouvernement s'est déjà prouvé capable d'intervenir quand les circonstances l'exigent et quand il juge opportun de le faire. Ce n'est pas vraiment ce à quoi je veux en venir. Je cherche à montrer la différence qui existe entre la propriété et la mainmise.

Le ministre a déclaré au comité que la loi ne visait pas à empêcher les prises de contrôle qui servent les intérêts du Canada, mais plutôt de prévoir des rouages et un mécanisme d'examen pour y parvenir. Une fois le mécanisme mis sur pied, il conviendrait de le faire administrer par un ministère du gouvernement. Certains diront que cette question devrait être confiée à une commission ou à un organisme semi-indépendant. J'avoue que je ne suis pas de cet avis. Les gouvernements sont élus pour s'occuper des affaires du pays. Je ne crois pas au principe de la délégation d'autorité. Le gouvernement devrait s'occuper de ces questions. Je ne trouve rien à redire au mécanisme et je l'ai déjà dit personnellement au ministre. Je suis sûr qu'il ne m'en voudra pas de le répéter.

Je m'inquiète un peu du temps qui pourrait s'écouler avant que l'on obtienne l'approbation d'une prise de contrôle qui est dans le plus grand intérêt des Canadiens. Il m'a assuré qu'il s'en rend également compte et je l'accepte volontiers.

• (1530)

Quant à l'amendement, je constate que je ne peux l'approuver, car à mon avis un gouvernement ou des gens ne devraient pas s'immiscer dans l'environnement social et politique où nous vivons. Je respecte les droits de l'individu. J'ai foi en l'initiative personnelle et je crois qu'il faut inciter le simple particulier à jouer son rôle, et à utiliser ses talents. J'accepte sincèrement ces principes généraux. Toutefois, dans le domaine économique la situation est différente, car de nombreuses influences variables s'exercent sur notre vie économique et naturellement notre gouvernement doit prendre les mesures voulues pour nous protéger. Un grand philosophe disait qu'il n'incombait pas aux gouvernements de rendre la population heureuse, mais de créer une atmosphère dans laquelle elle pourra se rendre heureuse. C'est à mon avis, un principe que nous pourrions tous méditer.